



**Déclaration liminaire de boycott du CSA reconvoqué
de la DI de Bourgogne Franche-Comté et du Centre-Val de Loire
du 04 décembre 2024**

Madame la Présidente,

Les annonces du Ministre de la Fonction Publique à l'encontre des fonctionnaires se sont multipliées ces dernières semaines, et constituent des provocations inacceptables à l'intention des personnels investis dans les différents services de l'État.

- **gel du point d'indice pour 2024 et 2025.**
- **fin du dispositif de garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA).**
- **mise en place de 3 jours de carence.**
- **rémunération de 80 ou 90% du traitement en cas d'arrêt maladie au lieu de 100 %.**
- **projet de mise en place d'une rémunération au mérite.**

Tous les agents publics, douaniers compris, en ont marre de servir de variables d'ajustement à des politiques d'austérité et libérales, qui depuis des années, servent les intérêts des grandes fortunes et des grandes entreprises, au détriment des PME, des salariés et des services publics.

La rupture du dialogue social est aussi bien entamée avec la Direction Générale des Douanes, qui par la déclinaison incessante des réformes et des restructurations (TMF, régionalisation des services tabacs et dédouanement, réingénierie interrégionale des services viticultures...) gère de manière autocratique les services, sans réellement tenir compte de l'opinion des agents et des représentants du personnel.

Le refus des négociations salariales en Douane pour 2025, le souhait de valoriser certains métiers au détriment d'autres, la réingénierie des services viticoles et le chantier surveillance aux débats orientés et aux conclusions déjà validées par la DG, sont autant de provocations qui légitiment pour le SNAD CGT, la rupture du dialogue social.

Pourtant, les douaniers de l'ensemble des services de l'Interrégion, en surveillance comme en opérations commerciales et dans les services supports, sont en difficultés :

- effectifs insuffisants en inadéquation avec les charges de travail croissantes dans les services.
- missions de plus en plus à risque en surveillance.
- LCF, aux indicateurs de performance impossible à mettre en œuvre.
- conditions de travail dégradées.
- absence de considération et de reconnaissance pour les agents.
- des Lignes de Gestion opaques....

La Direction ne peut découvrir ces problèmes qui s'enkystent et qui sclérosent depuis des années, le fonctionnement des services, avec des conséquences sur la santé des agents.

A cela s'ajoutent les multiples dysfonctionnements liés à la mise en place récente de DELTA T P5 qui, depuis 11 jours, consacre l'impréparation et l'amateurisme de la DG, qui s'est plus soucieuse de se mettre en conformité avec l'Union Européenne, que de s'inquiéter du quotidien des services du terrain et de la « chianlie » vécue par les agents des pôles dédouanement, des pôles gestions des procédures et des services d'accompagnement économique.

A titre d'information, ces derniers sont débordés par les procédures de secours, par les erreurs informatiques liées à cette mise à jour, et par les appels des sociétés dans l'impossibilité de valider leurs opérations douanières.

Aucun soutien directionnel n'est d'ailleurs redescendu dans les services pour s'enquérir de la situation des opérateurs, comme des difficultés des agents, qui sont depuis 11 jours au bord de la crise de nerf !

Cela promet un beau « merdier » quand DELTA I se mettra en place dans les services, car la mise en place à la hussarde des nouvelles applications, sans cadre clairement défini par la DG et sans la prise en compte de la réalité du terrain, alimente les dysfonctionnements dans les services !

Quant aux chantiers de la surveillance, la CGT a déjà beaucoup écrit sur le sujet en dénonçant le passage sous silence des deux ans de discussions entamées sur le sujet avec nos représentants nationaux.

Les chantiers de la surveillance, dont vous souhaitez sous l'apparat d'un dialogue social ouvert, nous présenter les conclusions, nous laissent sur notre faim pour différentes raisons :

- des débats autour d'un calendrier contraint.
- des débats squeezant des thèmes essentiels tels que les effectifs, les moyens, les missions et la cartographie des services.
- des questionnaires ciblés aux questions mal posées et aux réponses très finement orientées.
- des réunions animées par certains personnels de direction, qui ont cherché sur certains sujets, à orienter les réponses des agents.

Pour le SNAD CGT, comment parler sérieusement des évolutions de la branche surveillance, sans parler des effectifs à hauteur des enjeux (en terme de sécurité dans les contrôles et en matière de LCF), des moyens, du maillage des services et des missions.

Pour que la Douane soit en capacité de valoriser le travail de ses agents et d'assumer pleinement ses missions de protection des citoyens et des intérêts économiques, le SNAD CGT exige :

- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice pour 2024 et les années suivantes.
- l'ouverture de négociations générales dédiées au régime indemnitaire à la DGDDI.
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- la refonte des grilles indiciaires.
- un abondement des taux de promotion.
- des recrutements à la hauteur des enjeux de lutte contre toutes les formes de criminalité et de fraude, et de protection contre la concurrence déloyale.
- des moyens budgétaires à la hauteur des missions du service public douanier.

En guise d'avertissement, le SNAD CGT rappelle qu'à force de mépriser les opérateurs comme les agents, le fossé risque de se creuser entre la Direction, les entreprises, et les services.

Les opérateurs visiblement en colère, qui constatent les mêmes dysfonctionnements que les agents, risquent à terme d'exprimer un mécontentement, qui ira dans le même sens que celui relayé par les agents du terrain.

C'est pourquoi le SNAD CGT boycotte la reconvoction du CSA et appelle tous les douaniers à se mobiliser massivement le 05 décembre prochain à l'occasion de l'appel dans toute la Fonction Publique

Les élus du SNAD CGT du CSA de la DI de DIJON